

**La Fiducie aurifère CMP annonce sa nouvelle dénomination – Goodman Gold Trust – ainsi que ses distributions annuelles, un événement de liquidités à venir et le prolongement de ses frais de gestion**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le 18 décembre 2012** – La Fiducie aurifère CMP (TSX:CMP.UN), ayant pour sous-conseiller Goodman Investment Counsel Inc., une filiale en propriété exclusive de Dundee Corporation (TSX:DC.A), a annoncé aujourd'hui qu'elle s'appellerait désormais Goodman Gold Trust. Elle a aussi annoncé qu'elle procéderait à une distribution annuelle de 0,80 \$ la part à compter de décembre 2013, et qu'elle compte tenir un événement ponctuel de liquidités en janvier 2017 ou aux alentours de cette date (l'« événement de liquidités »).

Ce fonds de placement à capital fixe inscrit à la Bourse de Toronto vise à majorer ses parts de fiducie en misant surtout sur une gestion active et une diversification de son portefeuille de placement pour favoriser une plus-value du capital.

Ned Goodman, président de Goodman Investment Counsel, commente : «Ce fonds a été lancé pour participer au secteur aurifère en générant une plus-value sur nos actions, sans les restrictions associées aux liquidités nécessaires au rachat de parts de capital. Malgré la volatilité considérable des marchés boursiers mondiaux depuis le lancement du fonds, le cours de l'or conserve sa tendance haussière à long terme, et les bases du marché aurifère ont connu une amélioration impressionnante. Le fonds a toujours misé sur la tendance haussière à long terme du prix de l'or. Pour atteindre notre objectif stratégique, nous avons constitué un portefeuille composé de sociétés bien gérées qui mènent des projets aux quatre coins du monde. À notre avis, le fonds est en bonne posture pour bénéficier de la croissance que devraient alimenter les hausses prévues du cours de l'or ainsi que le rendement de ces sociétés. Détenteurs de 21 % du portefeuille et acheteurs actifs, nous avons adopté un horizon de placement sur cinq ans prévoyant des gains par la hausse du prix de l'or, et nous recommandons aux porteurs de parts d'en faire autant.»

Quant à l'événement de liquidités à venir, le gestionnaire du fonds entend donner alors aux porteurs de parts l'occasion de racheter tous leurs actifs selon la valeur liquidative des parts. Toutefois, les parts appartenant à Dundee resteront partie intégrante du fonds après l'événement. Dundee détient actuellement quelque 21 % des parts de fiducie en circulation. L'événement de liquidités pourrait, selon ce qu'on décidera à ce moment, suivre d'autres formules, telles qu'un exercice de rachats annuels ou l'extinction de la fiducie. Cet événement est assujéti aux approbations nécessaires.

Le gestionnaire verse actuellement, à tous les courtiers de plein exercice inscrits dont la clientèle compte des porteurs de parts du fonds, des frais de gestion trimestriels égaux au quart de 0,4 % de la valeur liquidative des parts de fiducie détenues par ces clients au dernier jour du trimestre. Le dernier versement était prévu pour le 31 décembre 2012, mais le gestionnaire entend maintenir ces frais au moins jusqu'à l'événement de liquidités.

Le 1er janvier 2013, Goodman Investment Counsel remplacera Valeurs mobilières Dundee Ltée en tant que gestionnaire et fiduciaire du fonds, dont il est déjà le conseiller de portefeuille.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:**

Centre des relations avec la clientèle  
Valeurs mobilières Dundee Ltée  
416-350-5059 ou [www.cmpfunds.ca](http://www.cmpfunds.ca)